



**SPORT SCIENTIST CANADA**

**Domaine de compétence ciblée (DCC)  
en parasport  
pour les scientifiques du sport**

Directives pour les candidats et candidates



## **TABLE DES MATIÈRES :**

- 1 Préambule et introduction (page 3)
- 2 Admissibilité (page 4)
- 3 Prérequis (page 4)
- 4 Compétences de haute performance (page 5)
- 5 Liste de contrôle et délais à respecter pour la demande (page 6)
- 6 Préparer votre demande de compétence (page 7)
- 7 Évaluation et résultats (page 8)
- 8 Annexe - glossaire (page 10)



## PRÉAMBULE

Ce document fournit les renseignements nécessaires pour la préparation d'une candidature au domaine de compétence ciblée (DCC) en parasport.

## INTRODUCTION

Le DCC en parasport est un domaine de compétence supérieur dans le cadre du sport de haute performance (HP). Il s'agit d'une **spécialisation particulière au parasport** qui rehausse la désignation de tous les niveaux de la Certification de haute performance (CHP). L'objectif du DCC en parasport est d'évaluer à la fois les connaissances et l'expérience des praticiens dans les environnements de sport de HP.

Cette spécialisation est conçue pour assurer que le système emploie des praticiens compétents et qualifiés qui font la prestation de services efficaces et sécuritaires aux athlètes et aux entraîneurs de parasport. Un objectif additionnel du DCC est d'attirer, de former et de retenir des praticiens exceptionnels au Canada.

Le DCC en parasport est un programme de Sciences du sport Canada (SSC), dirigé par À nous le podium et élaboré en consultation avec nos organismes partenaires du sport canadien.

Le DCC en parasport et les normes associées sont reconnus par le groupe de gestion de SSC, composé de représentants de Sport Canada, du Comité paralympique canadien, du Comité olympique canadien et du réseau des Instituts de sport olympiques et paralympiques du Canada.

Le DCC en parasport rehausse le système sportif canadien en :

- Fournissant une accréditation validée particulière au parasport à travers toutes les disciplines des sciences du sport.
- Favorisant la cohérence grâce à un langage et des standards communs à travers le réseau du sport canadien
- Augmentant l'efficacité des praticiens qui œuvrent dans le parasport de HP
- Définissant le cheminement de carrière en traçant la formation nécessaire pour répondre aux normes attendues dans le parasport de HP
- Augmentant l'engagement de la communauté des sciences du sport, la transmission du savoir et la connexion, grâce à l'appartenance des membres de cette désignation.
- Offrant des informations de valeur pour l'audit qui permettent au système de surveiller et d'améliorer le développement des scientifiques du sport qui travaillent dans le domaine du parasport de HP au Canada.
- Améliorant la prestation de services de HP aux para-athlètes du système sportif canadien.

Le DCC en parasport respecte les principes suivants :

- La spécialisation est un processus volontaire par lequel une entité non gouvernementale accorde une désignation de durée limitée à une personne, après avoir vérifié qu'elle rencontre les critères standardisés prédéterminés.
- Pour être certifiée, la personne doit satisfaire aux critères d'admissibilité et passer avec succès une évaluation.
- L'évaluation de spécialisation peut couvrir une gamme étendue de connaissances et d'habiletés aux niveaux de base, spécialisé et avancé.



Les praticiens doivent démontrer les connaissances requises, les habiletés et les comportements appliqués à travers un large groupe diversifié d'athlètes et d'entraîneurs de parasport. Le DCC permet aux praticiens de combler des compétences supplémentaires qui améliorent leur pratique dans les environnements de HP. Il évalue un champ de pratique particulier appliqué au parasport, dans toutes les disciplines scientifiques.

## **ADMISSIBILITÉ**

Le DCC en parasport est offert aux praticiens scientifiques qui travaillent pour un organisme national de sport (ONS) au Canada ou pour le Réseau des instituts de sport olympique et paralympique (RISOP) du Canada.

## **PRÉREQUIS**

Pour être admissible à une évaluation dans le cadre du DCC en parasport, les candidats et candidates doivent fournir des preuves qu'ils détiennent à la fois :

1. Une certification de haute performance (peu importe le niveau) **ET**
2. 3 ans d'expérience en parasport de HP

Comment calculer les années d'expérience :

- Dans ce contexte particulier, le sport de HP est axé sur les athlètes paralympiques et les para-athlètes Prochaine Génération identifiés sur la voie d'accès au podium d'un ONS qui compétitionnent sur la scène internationale.
- Pour calculer les années d'expérience :
  - Le travail à temps plein ou à temps partiel dans le parasport HP peut être inclus dans le calcul des années totales.
  - Si vous incluez une année de travail à temps partiel dans le parasport HP, votre CV doit démontrer une prestation fréquente et constante de services de HP, tout au long de l'année.
  - Une année de travail irrégulier ou occasionnel dans le sport de HP où vous fournissiez des services à d'autres populations sportives ne doit pas être incluse.



## DCC EN PARASPORT – COMPÉTENCES DE BASE

Ce DCC est composé de cinq compétences de base et des éléments qui les composent. Les candidats et candidates doivent **répondre et fournir des exemples** pour chacun des éléments de compétence. Les cinq compétences sont les suivantes :

1. **Connaissance des sports paralympiques** : Cette compétence évalue la connaissance du système du sport paralympique et de ses voies d'accès. Elle évalue la compréhension de l'admissibilité des athlètes à compétitionner au sport et pourquoi, et la façon dont les athlètes sont regroupés pour la compétition.
2. **Environnement d'entraînement et de compétition** : Cette compétence évalue comment les praticiens identifient et composent avec les considérations spéciales pour l'environnement et l'athlète dans le sport paralympique.
3. **Considérations physiques** : Cette compétence décrit la compréhension des variations potentielles du système physiologique et comment elles informent la pratique et l'approche de travail des praticiens et praticiennes auprès des athlètes.
4. **Considérations psychologiques** : Cette compétence est axée sur la compréhension des facteurs psychologiques uniques du sport paralympique et comment aborder correctement chaque situation.
5. **\*Évaluation, adaptation et innovation** : Cette compétence décrit l'habileté d'un praticien ou d'une praticienne d'évaluer des indicateurs clés de performance particuliers, de recueillir de l'information et de créer des solutions basées sur les meilleures pratiques pour prendre des décisions et favoriser des résultats de performance.

Chaque compétence est composée de 4 éléments qui expliquent la compétence en plus de détail. **Les candidats doivent fournir des connaissances ou des exemples spécifiques pour chacun des éléments.** Vous êtes encouragés à fournir des exemples uniques pour chacun des éléments.

Les compétences 1 à 4 sont évaluées à l'aide du formulaire de soumission des compétences.

\*La compétence 5 est évaluée à l'aide de la présentation d'une étude de cas particulier appuyée d'une présentation PowerPoint.

Tous les énoncés de compétence débutent par un verbe d'action lié à un domaine (cognitif, affectif, psychomoteur) et le niveau d'apprentissage aligné au niveau de certification (praticien, senior, leader). Adapté de *Writing Learning Outcomes – 2010 BCIT Learning and Teaching Centre*.

- **Éléments de la connaissance : décrire, énumérer, identifier**
- **Exemples d'éléments : fournir**



Les candidats et candidates doivent fournir des preuves qu'ils possèdent toutes les compétences par une combinaison de méthodes suivantes :

1. Documents
  - a. Formulaire de soumission des compétences
  - b. Présentation PowerPoint de l'étude de cas
  - c. Curriculum vitae
  - d. Lettre de référence de votre ONS ou ICS
2. Entretien vidéo avec l'examineur, incluant la présentation orale de l'étude de cas expliquée plus haut

Pour consulter les éléments des compétences ciblées, veuillez télécharger le formulaire de compétence du DCC en parasport sur le site web de SSC.

### **LISTE DE CONTRÔLE DE LA DEMANDE ET DÉLAIS À RESPECTER**

#### Préparation de la demande :

1. Télécharger les renseignements et le matériel pour le DCC sur le site web de SSC.
2. Vérifier les prérequis pour assurer que vous répondez aux exigences en matière d'expérience et de certification de HP.
3. Préparer une copie de votre CV et obtenir une lettre de référence.
4. Préparer des énoncés de compétence et des exemples dans le formulaire de soumission des compétences.
5. A l'aide du modèle fourni, préparer les diapositives PowerPoint de votre étude de cas.

#### Processus de spécialisation DCC :

6. Faire une demande directement sur le site web de SSC.
7. Une fois vos prérequis examinés, un examinateur vous sera assigné et vous recevrez une confirmation par courriel.
8. L'examineur communiquera directement avec vous pour organiser votre entrevue et votre présentation.
9. Si vous complétez l'entrevue avec succès et répondez à toutes les compétences, vous recevrez un courriel qui confirmera votre DCC en parasport et votre adhésion sera mise à jour et indiquera : « CHP, DCC parasport ».

#### Délais :

- La préparation d'une demande de DCC en parasport prend de 3 à 10 heures ; toutefois, dans certains cas, cette demande peut prendre davantage de temps. Veuillez télécharger le formulaire de soumission de DCC et complétez vos réponses à votre rythme. Vous joindrez ce formulaire à votre soumission lorsque vous ferez votre demande.
- Télécharger le modèle d'étude de cas PowerPoint. Joindre vos diapositives à votre demande.
- L'examen des prérequis sera complété dans les 5 jours suivant la réception de votre demande.
- L'examineur organisera une entrevue qui aura lieu dans les six semaines suivant votre soumission du formulaire de compétences.



## PRÉPARER VOTRE FORMULAIRE DE SOUMISSION DES COMPÉTENCES (Compétences 1 à 4)

### Aperçu :

- Chaque élément de connaissance ou exemple ne doit pas excéder 500 mots.
- Les exemples fournis devraient provenir de l'environnement de HP de parasport.
- Nous vous recommandons d'examiner les ressources spécifiques au parasport identifiées au bas de ce document.

### Renseignements essentiels :

- **Évitez d'utiliser les noms d'organisations ou de personnes spécifiques.** Plutôt, indiquez le type d'organisation (ONS, organisme multisports, OPS, comité organisateur, etc.) ou les titres ou rôles des personnes (DHP, responsable de l'ÉSI, entraîneur, praticien, présidente de comité, etc.)
- Le glossaire terminologique est disponible comme référence en annexe.

Lorsqu'indiqué, donnez des **exemples** de la façon dont vous manifestez chaque élément de compétence. Les candidats doivent respecter le modèle **STAR** pour chaque exemple. Les exemples peuvent être présentés en forme de paragraphe ou d'une liste à puce.

- **Situation** – contextualiser l'exemple, l'environnement ou la situation, les personnes (titres ou rôles) ou les types d'organisations impliquées.
- **Tâche** – votre rôle, comment **vous** appliquez la compétence
- **Action** – l'action que **vous** avez prise
- **Résultat** – le résultat de **votre** action.

### *À noter :*

*Les renseignements au sujet des candidats seront enregistrés dans la base de données de SSC (hébergée par ÀNP)*

## PRÉPARER VOTRE PRÉSENTATION POWERPOINT (Compétence 5)

La présentation sera une étude de cas pour appuyer la cinquième compétence : évaluation, adaptation et innovation. Veuillez suivre les instructions ci-dessous dans le cadre de votre préparation.

Étape 1 : Pour l'étude de cas, identifier un athlète (actuel ou à la retraite) avec lequel vous avez travaillé par le passé ou avec qui vous travaillez actuellement.

Étape 2 : Suivre les instructions indiquées sur chaque diapositive et créer une présentation qui incorpore tous les éléments de compétence.

- La présentation doit durer au moins 10 minutes, mais pas plus de 20 minutes.
- Vous recevrez un avertissement de deux minutes avant la fin des 20 minutes et la présentation ne pourra se poursuivre après les 20 minutes écoulées.
- Assurez-vous d'avoir obtenu le consentement de votre athlète (ou vos athlètes) pour l'utilisation de leurs cas dans votre demande de DCC.
- Le plus possible, **ne pas inclure d'éléments identifiants** (des noms et des données uniques) lorsque vous répondez aux éléments de compétence.
- Ne pas inclure de diapositives additionnelles. Le modèle a été élaboré pour respecter la durée de 20 minutes.



## ÉVALUATION ET RÉSULTAT

### Examen des prérequis

À la suite de la réception de votre demande, le CV et la lettre de référence seront utilisés pour vérifier les prérequis et les critères d'admissibilité. Si les candidats répondent aux exigences minimales, la demande procédera à l'étape suivante.

### Affectation d'un examinateur et conflit d'intérêt

- Les candidats recevront un courriel qui confirme la réception de leur demande, la réussite de l'étape de contrôle et l'affectation d'un examinateur.
- Les examinateurs qui sont affectés aux candidats ne seront ni des employés de la même organisation que les candidats (ICS, CCS ou ONS), ni de la même discipline scientifique, pour éviter tout conflit d'intérêt potentiel.
- Advenant un conflit d'intérêt, l'examineur ou le candidat doit le porter à l'attention du président du comité du DCC pour exiger une réaffectation.

### Entrevue

L'entrevue doit être réalisée dans les six semaines suivant l'affectation de l'examineur.

L'entrevue débutera par la présentation orale de l'étude de cas par le candidat (cinquième compétence). Le reste de l'entrevue sera dirigé par l'examineur pour permettre une évaluation complète.

Le formulaire de soumission des compétences sera examiné par votre examinateur avant l'entrevue. La présentation PowerPoint sera examinée avant l'entrevue et évaluée après la présentation effectuée pendant l'entrevue. Les examinateurs mettront l'accent sur les énoncés et les exemples de la demande qui n'appuient pas suffisamment la compétence. Les examinateurs exigeront alors soit a) plus de détails pour l'exemple fourni **et/ou** b) un nouvel exemple pour démontrer l'élément de compétence.

Il est recommandé que les candidats et les examinateurs ouvrent tous les deux le formulaire de soumission des compétences pendant le processus d'entrevue.

### Résultat

Confirmation :

En s'appuyant sur les preuves présentées, l'examineur confirmera :

- DCC octroyé : toutes les compétences sont atteintes
- DCC octroyé avec conditions : des preuves additionnelles sont nécessaires afin de déterminer le résultat. SSC communiquera avec le candidat pour expliquer les exigences, le processus et la date limite.
- DCC non octroyé : le candidat ne répond pas à l'une ou plusieurs des compétences.

Le candidat recevra un avis officiel de SSC par courriel une fois l'entrevue complétée. Si le DCC est octroyé, SSC inscrit automatiquement le candidat en tant que **spécialiste en parasport**. La désignation est **DCC parasport** (c.-à-d. : Jane Doe, Ph. D., CHP, DCC parasport).

Les examinateurs sont des membres agréés CHP qui détiennent un DCC en parasport de niveau senior ou leader. Ils ont suivi une formation et se réunissent régulièrement pour examiner les





compétences et les études de cas. La réussite de l'atteinte d'une compétence est à la discrétion de l'examineur, qui se base sur l'outil d'évaluation standardisé.

### **Maintien du DCC en parasport**

- À tous les deux ans, nous vous demanderons de mettre vos renseignements personnels à jour (par l'entremise d'un court sondage) pour assurer l'exactitude de nos dossiers.
- Un perfectionnement professionnel pour appuyer vos objectifs pourrait être nécessaire. Des renseignements additionnels vous seront communiqués avant la date limite pour répondre à cette exigence.

### **Appels**

Si les candidats croient que le processus d'évaluation du DCC n'a pas été respecté, ils ont droit à un appel de la décision s'ils déposent une demande par écrit auprès de SCC dans les deux semaines après avoir été informés du refus. L'appel doit décrire en détail où la procédure établie n'a pas été respectée. Cet appel sera acheminé à un troisième examinateur de la CHP qui examinera tous les documents en vertu du motif invoqué pour l'appel. Le troisième examinateur refusera ou appuiera l'appel en se basant sur les preuves présentées ; cette décision sera finale et sans appel.

### **Plan d'action**

Les candidats participent à l'examen de leurs compétences. L'examineur peut noter des éléments où il y a place à l'amélioration, tel que discuté pendant l'entrevue. Toute recommandation sera d'ordre général. Les candidats sont responsables de rencontrer leurs employeurs respectifs pour discuter d'opportunités dans le cadre des compétences du DCC.



## ANNEXE – Ressources et glossaire

### Ressources

- Les 3 étapes de classification et les 10 types de déficiences (en anglais)  
<https://www.paralympic.org/classification>
- Sports et classifications paralympiques pour chaque sport (en anglais)  
<https://paralympic.ca/paralympic-sports>
- Carrefour des ressources du parasport de SSC  
<https://www.sportscientistcanada.ca/resources/Resource-Dashboard>
- Modules de parasport de SSC  
<https://www.sportscientistcanada.ca/en-CA/Programs/Modules/Parasport-Module>
- Plan de match – Ressources en santé mentale  
<https://www.mygameplan.ca/resources/health>

### Glossaire

- Cette liste inclut des termes dans le contexte des compétences du DCC.
- Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et n'inclut pas de définitions plus générales.
- Ces descriptions sont fournies pour vous aider dans la préparation de vos documents.

### Termes (en ordre alphabétique) :

**Activités de la vie quotidienne (AVQ) :** Les tâches fondamentales, essentielles et de routine nécessaires à prendre soin de soi-même indépendamment comme se nourrir, se laver et se mouvoir.

**Cheminement de l'athlète :** Une progression structurée qui guide les para-athlètes de l'identification initiale du talent jusqu'au niveau de la compétition élite grâce à un entraînement sur mesure, des compétitions et des systèmes de soutien.

**Effet physique :** Impacts physiologiques, biomécaniques, médicaux, musculosquelettiques et neurologiques d'une déficience sur un athlète.

**Équipe de soutien intégrée (ESI) :** Une équipe multidisciplinaire de professionnels des sciences du sport, de la médecine sportive et de la performance sportive qui appuie les entraîneurs et les athlètes dans l'environnement d'entraînement quotidien et dans l'environnement de compétition (EEQ/EC).

**Haute performance :** Un système sportif qui appuie les athlètes qui cheminent le long de la voie d'accès au podium (ou son équivalent). Il inclut les ressources et le personnel de soutien en place pour les appuyer, culminant en performances aux Jeux olympiques/paralympiques ou aux Championnats du monde senior de leur sport particulier. Des praticiens qui travaillent avec les athlètes, les entraîneurs et les groupes d'entraînement olympiques, paralympiques et Prochaine Génération qui compétitionnent au niveau international.

**Prochaine Génération (PG) :** Les athlètes identifiés par l'ONS à l'aide de leur voie d'accès au podium validée (suivi des podiums obtenus, SJG et PMO) qui sont de 5 à 8 ans d'une performance requise pour un podium à des Jeux olympiques ou paralympiques subséquents.



Références :

- *Stratégie canadienne du sport de haut niveau 2019 (Gouvernement du Canada)*
- *Énoncé de position sur la culture de l'excellence dans le sport de haut niveau au Canada (2021)*